

CADRAGE DU STAGE- MEEF-PE- M2- SPA (Stage en alternance - pratique accompagnée)

Objectifs

Le stage a pour objectif de participer au développement de compétences professionnelles et d'étayer la préparation au concours.

Missions poursuivies lors du stage

Le stagiaire est en surnuméraire dans l'école et fait partie intégrante de l'équipe, il va, de manière progressive et variée :

- **Observer** des pratiques de classe (dans celle du tuteur et des collègues de l'école, sur différents cycles)
- **Encadrer** les élèves
 - En groupes et en classe entière ;
 - En présence d'un titulaire de la classe et avec plus ou moins d'accompagnement au fur et à mesure des progrès du stagiaire ;
 - Dans la classe du tuteur et dans celles des collègues de l'école ;
 - Dans des situations préparées avec le tuteur ou l'enseignant d'accueil, puis par le stagiaire seul ;
 - De façon rituelle ou ponctuelle.
- **Élaborer et mettre en œuvre** des séquences et des séances dans toutes les disciplines, notamment en mathématiques et français, et dans des contextes cohérents avec le domaine de recherche.
- Participer à la préparation matérielle de la classe en amont, la surveillance des récréations, les corrections, aux bilans de fin de journée.
- **Participer aux travaux d'équipe** (conseils d'école, de cycle, de maîtres, projet, Équipe éducative et Équipe de suivi avec accord des familles ...), dans la limite des possibilités de l'emploi du temps INSPE.
- En suivant les projets de classe ou d'école, accompagnement des sorties scolaires et activités en dehors de la classe

Le rôle du tuteur-école

- Le tuteur-école permet à l'étudiant d'être intégré au mieux dans l'équipe d'école et de participer aux différentes réunions de l'équipe pédagogique. **Il coordonne** les actions du stagiaire dans l'école.
- Il s'assure que le stagiaire a la possibilité de **voir différents cycles**, de mettre en œuvre son enseignement dans différentes disciplines en vue de **préparer le concours** et de réaliser **son mémoire**.

CADRAGE DU STAGE- MEEF-PE- M2- SPA (Stage en alternance - pratique accompagnée)

- Il lui permet progressivement d'être autonome dans la conception de ses séances, de ses séquences et de leur mise en œuvre.
- Il **participe à son évaluation** en lui attribuant une note de stage en concertation avec le référent. Il participe à l'oral de stage.

Le rôle du référent accompagnateur INSPE

Le référent INSPE est chargé de veiller au bon déroulement du stage et accompagne l'étudiant dans son parcours de formation.

- Prend connaissance du contexte d'exercice du stagiaire en effectuant une rencontre sur son lieu d'exercice en début d'année.
- Centralise, coordonne et transmet les informations à l'ensemble des interlocuteurs : **tuteur/école/INSPE**. Il fait le point régulièrement avec l'équipe des formateurs et avec le tuteur (a minima une fois par semestre).
- Accompagne la préparation de l'oral de fin d'année avec le tuteur, il met la note de stage en concertation avec celui-ci et en s'appuyant sur les bilans du tuteur, et les comptes-rendus de visite INSPE (centralise les différents avis, harmonise).

Le rôle du formateur visiteur INSPE

- Les deux visites seront effectuées, dans la mesure du possible par deux formateurs INSPE différents.
- Chaque visite donne lieu à un rapport dans lequel il est évalué la mise en œuvre des compétences du référentiel = production de deux rapports/an.

Évaluation du stage SPA

- une visite au semestre 3 (visite en situation de classe)
- une visite au semestre 4 (visite en situation de classe)
- un oral de stage au semestre 4 (le jury comporte au moins un tuteur-terrain et un formateur INSPE)

Les documents d'évaluation et les grilles de positionnement sont présentés, en début d'année, aux étudiants.

Des éléments complémentaires de cadrage des stages et de leur accompagnement peuvent être proposés par l'équipe pédagogique de chaque site.